



## Resilier ma complementaire sante.

Par **jeanmichel93**, le **12/09/2009** à **11:11**

Bonjour,

je vous écrit ce bref courrier ,car ayant souscrit a une complémentaire santé , en octobre dernier.

étant en cdd mon contrat se terminant en novembre2009, donc j'ai téléphoner a mon assureur auquel ,j'ai souscris cette complémentaire santé, il m'a fait comprendre que je ne pouvais pas résilier mon contrat, sans donne 3 mois de préavis. Ainsi que mon contrat est en tacite reconduction, je ne pouvais rien faire.

Donc je lui ai demande pourquoi je n'ai pas reçu de courrier disant que mon contrat se terminait en octobre ,pourquoi je n'ai reçu aucun courrier préconisant le reconduction de mon contrat.

Il m'a fait comprendre que je pouvais rien faire.

Est-il normale que je ne puisse rien faire?

Comment faire pour resilier se contrat ,la trouvant un peu cher ,car ma femme étant enceinte et que j'ai trouve une assurance moins cher.

Et que pour mon assurance habitation j'ai la même compagnie(AXA).

Comment je peux faire pour resilier les deux contrats pour aller chez un concurrent?